

Démarche commune entre l'académie d'Aix-Marseille et l'ARS PACA pour la scolarisation des enfants et adolescents handicapés en ESMS

Plan de l'intervention

1. Rappels des principes de la démarche
2. Les outils du partenariat
3. Le bilan des actions menées
4. Actions 2012 et perspectives

Les outils du partenariat

- Convention cadre entre l'académie d'Aix-Marseille et l'ARS PACA
- Convention constitutive type des unités d'enseignement

Les outils du partenariat

- Convention cadre entre l'académie et l'ARS

- ☞ Principes :

- officialisation d'un partenariat institutionnel, unique en France
 - mise en œuvre concrète des principes d'accessibilité et compensation issus de la Loi 2005-102

- ☞ Contenu :

- harmonisation de l'instruction et des conventions constitutives
 - coopération

Les outils du partenariat

- Convention constitutive type des unités d'enseignement
 - ☞ un document unique
 - ☞ une instruction conjointe
 - ☞ contenu et attentes

Bilan des actions menées

- Au niveau académique/régional
 - ☞ journée académique du 23 juin 2010 et du 25 mai 2011
 - ☞ travaux du schéma régional d'organisation médico-sociale
- Au niveau départemental
 - ☞ état des lieux de la procédure de conventionnement
 - ☞ qualité du partenariat
 - ☞ cohérence entre les deux « tutelles »

Actions 2012

- Animation par le CREAI PACA de groupes de travail en département
 - ☞ objectifs
 - ☞ modalités d'organisation
- Démarrage des actions prévues dans le schéma régional d'organisation médico-sociale (SROMS)
 - ☞ détermination des axes prioritaires
 - ☞ impact attendu de la démarche sur l'organisation et le fonctionnement des établissements et services médico-sociaux

Perspectives

- Valorisation des enquêtes
 - ☞ suivi de la procédure de conventionnement et de la politique de scolarisation des enfants handicapés
 - ☞ articulation entre les données nationales et locales
- Evaluation de la mise en œuvre de la démarche et de ses résultats
 - ☞ construction et partage des indicateurs avec le niveau départemental